

d'un ajustement féminin équivalent à formuler...  
Le plus spirituel des députés français n'a pas manqué de se faire remarquer à Agulhas...  
Pie X a-t-il donné au monde catholique...  
Le plus remarquable qu'il signale le « motu proprio » d'aujourd'hui, le chef de l'Eglise se sera mis dans l'œil, non plus son...  
l'épingle d'un chapeau niché inspecté de très près.

### LA MAIN DU GÉNÉRAL

On sait que le général Pau, dont il vient d'être tant parlé, a la main droite amputée à la suite d'une blessure, en 1870.  
Ce qu'on ignore, c'est que son infirmité lui valut, il y a une vingtaine d'années, d'être le héros de la plus comique aventure du monde.

A cette époque, l'actuel général Pau était simple lieutenant-colonel au 117<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Argentan...  
Il avait même sous ses ordres le nouveau préfet de la Seine, M. Clémencey, qui servait en qualité de lieutenant.

Or, donc, l'infirmité glorieuse du lieutenant-colonel avait vivement frappé l'imagination des hommes de son régiment qui le voyaient non sans admiration tenir les rênes de son cheval avec les dents pour tirer le sabot de la seule main qui lui restait. Un jour, advint l'authentique aventure que voici :

Un sergent faisait la théorie. Il s'ingéniait à expliquer aux « blancs » les caractéristiques distinctives des officiers de différents grades. Et, à tour de rôle, il interrogeait ses... élèves.

« Voyons, arriva-t-il à demander, voyons, et le lieutenant-colonel, à quel le reconnaît-on ? »

Un instant interrogé et se sentant la mémoire rebelle, le soldat interpellé hésita tout d'abord. Puis, bravement :  
« A ce qu'il a une main de moins, sergent, répliqua-t-il. »

Et le futur général Pau, auquel fut rapporté par un camarade, dit-on, très ému de cette répartie.

### LES AFFAIRES MAROCAINES

#### LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Berlin, 4 août. — On communique de Berlin « Temps » la note suivante :  
Les conversations entre M. Cambon et M. de Kiderlen-Waechter ont abouti à un rapprochement sur la question des compensations. La rédaction des détails exige cependant un travail approfondi. Les départements de l'administration de l'Empire qui y sont intéressés en ont été saisis. Le résultat des pourparlers devra ensuite être soumis par le chancelier à l'empereur.

M. de Kiderlen, secrétaire d'Etat à l'Office impérial des colonies.  
Il verra M. Cambon probablement aujourd'hui. Cette conversation fixera les grandes lignes de l'accord, car les pourparlers sont engagés sur une base solide et définitive. L'empereur Guillaume II rentre demain matin à Potsdam.

L'article de la « Gazette nationale » sur la démission de M. Kiderlen-Waechter doit être considéré comme une manœuvre dirigée contre le secrétaire d'Etat à l'Office impérial des affaires étrangères, par les pan germanistes.

Une note de la « Gazette de Cologne »  
Cologne, 4 août. — Dans une note qui semble manifestement inspirée, la « Gazette de Cologne » écrit :

« Les manifestations contre les négociations franco-allemandes se multiplient. Il convient donc de répéter que ces négociations ne sont basées que sur des bruits et des suppositions. Le secret ayant été décidé et respecté du côté allemand, on ne pourra émettre un avis que lorsque le résultat définitif sera publié. »

Il se peut que cette attitude soit désagréable, mais les intérêts allemands n'y perdront rien, car les conversations diplomatiques n'ont pas de valeur par elles-mêmes, quand il s'agit d'échanges coloniaux, sur lesquels le Reichstag aura à se prononcer.

Des conceptions diverses pourront alors se faire jour par l'organe des représentants du peuple.

Il est indéniable que l'attitude de notre presse donne à l'étranger l'impression que l'Allemagne est nerveuse, elle craint, par là, de difficultés à notre diplomatie.

L'agence Fournier ajoute que dans les cercles berlinois compétents, on assure qu'il n'y a aucune raison de se montrer pessimiste, mais on y manifeste cependant pas un optimisme exagéré.

On affirme, en outre, que l'ajournement du voyage du chancelier de l'Empire à Gastein se rattache aux négociations marocaines.

### En Angleterre

Londres, 4 août. — Bien que l'opinion publique soit par moments un peu nerveuse, dans l'ensemble on reste optimiste.

On considère ici comme probable un arrangement sur les lignes que le « Times » a indiquées hier soir, moyennant une rectification importante des frontières du Cameroun. Non seulement on croit cet arrangement probable, mais on le désire.

Quant à l'idée d'une conférence on pense

que si les négociations actuelles échouaient, on serait forcé d'en arriver là, mais on ne le souhaite pas. On se rend compte d'abord qu'il serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de décider l'Allemagne à consentir à la réunion d'une telle conférence, et, en second lieu, à moins d'avoir enregistré un accord préalable, il y a bien des chances pour que la conférence n'aboutisse à rien.

### Les Espagnols à Larache

Tanger, 4 août. — L'envoi de troupes espagnoles en Espagne continue, et, dans cette ville, en date du 3 août, ce sont les « Carlos-Quinto », venant de Cadix, à débarquer deux compagnies d'infanterie de marine, et l'escadron de guerre, ainsi que cinquante marins et une seconde musique militaire. Ces renforts de troupes, pour les ordres du commandant Ramirez, sont destinés à El-Ksar.

### Le phonographe dans les cafés devant le Conseil d'Etat

Paris, 4 août. — Le sieur D... qui exploite un café à Lille, s'est vu décerner à la demande du bureau de bienfaisance le droit des pauvres.

Suivant l'administration cette perception serait justifiée par l'installation d'un gramophone qui donnerait à l'établissement le caractère d'un concert public et payant.

C'est là une affaire qui a son intérêt pour un nombre très considérable de cafés et de débits, car si on admettait que l'installation d'un phonographe est un élément constitutif d'un spectacle public, il en résulterait pour eux, du chef du droit des pauvres, une lourde charge.

Certes, ainsi que l'a fait remarquer à la section spéciale du contentieux le commissaire adjoint du gouvernement Roussellier, il faudrait admettre l'imposition du droit des pauvres sur le propriétaire du café organisant de véritables programmes, que l'on viendrait entendre à heures fixes et qui seraient annoncés dans les journaux ou par voie d'affiches.

Mais lorsqu'il s'agit d'un appareil mis en marche uniquement pour attirer les clients ou pour distraire les consommateurs, on ne se trouve pas en présence d'un véritable spectacle, mais de l'emploi d'un accessoire comparable aux journaux, aux billards et aux dominos que le cafetier met gratuitement à la disposition du public fréquentant son établissement.

Il faut ajouter que, dans l'espèce, les clients payaient leurs consommations le même prix, que le phonographe fonctionnait ou non.

Le Conseil d'Etat a donc reconnu qu'il n'y avait pas lieu de blâmer par ses collègues pour son manque de formes. Le budget a été voté malgré le veto des socialistes. Je n'ai pas à conseiller aux camarades en activité les moyens à l'action, mais c'est à eux à obliger les compagnies à capituler.

Il se rallie à la proposition de Sauret, qui veut organiser en faveur des révoqués un bureau de placement.

Il propose en outre la rédaction d'une affiche faisant appel pour les emplois à tous ceux qui sont sympathiques à la cause des révoqués.

Bidegaray proteste.

Chaille signale des abus  
Chaille, à titre d'administrateur, raconte les démarches faites par des gouvernants, soit M. Dumont, soit M. Caillaux.

Il demande que les militants obscurs soient réintégrés les premiers avant ceux qui ont conduit le mouvement, que politiciens à Paris par chemin de fer et bateau. Mais l'adroit pilote n'aime pas prendre le train ; il préfère son monopole et d'autre part il craint toujours que ledit monopole soit soufflé par d'avancés ou par un vent contraire.

Aussi ce matin, avec le même Moran qui pilotait sans succès l'Anglet, les Védrines s'en alla à Hendon et après un voyage tranquille, sans incident, atterrit à Brighton.

Son intention première était de passer la Manche directement, entre Brighton et Dieppe. La ligne droite, on le sait, le chemin le plus court d'un point à un autre, seulement il y avait une difficulté que Védrines eut la sagesse de ne point affronter. Si la mer était calme et les vents propices, la brume troublait l'horizon et l'excellent homme-sauveur résolut, à l'état pas convié, de ne faire la traversée du « channel » que sur une distance plus courte où les chances de s'égarer fussent moins grandes.

Donc Védrines, au lieu de prendre la large, suivit à toute allure, à bonne hauteur, la côte anglaise vers le nord. Il reconnut Folkestone et décida, le paysage anglais lui paraissant monotone, de traverser la Manche en cet endroit et, suivant le trajet des paquebots Folkestone-Boulogne, de se diriger vers cette dernière ville.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

## LE CONGRÈS NATIONAL DES CHEMINOTS

### Troisième journée

#### LA QUESTION DES REINTEGRATIONS

##### SEANCE DU MATIN

#### Pour les réintégrations

Paris, 4 août. — La séance s'ouvre dans le cadre. C'est Crispin, de Bordeaux, qui préside.

Lemoine, secrétaire du deuxième comité de grève, est présent. Comme il pourra régler toute la journée, on décide de discuter la question de la grève et le débat continue sur les réintégrations.

Laborde, de l'Ouest-Etat, pense que la meilleure manière d'obliger les compagnies à capituler c'est d'appliquer strictement les règlements. C'est là la méthode qu'ont employée un moment les cheminots d'Italie.

Alard est du même avis et demande qu'une tournée de conférences soit organisée : « Que le parti socialiste vienne dans nos groupes. S'il était venu autrefois comme il est venu pendant la grève, nous aurions pu organiser des conférences. Il faut y joindre aussi l'action syndicale. »

Delchot, du réseau du Nord, accuse le conseil d'administration de n'avoir rien fait en faveur des révoqués après la grève.

Un vieux cheminot, Dusseau, s'adresse à Le Guennic : « Une grève de 24 heures, dit-il, serait une folie. Il y a assez de victimes. »

Après quelques mots de Renault et Le Guennic, Bidant développe la thèse révolutionnaire déjà exposée hier par Le Guennic. Il ne pense pas que l'on puisse s'adresser aux parlementaires.

L'ardeur des députés socialistes, dit-il, est à déplorer. Colly lui-même aurait été le point d'être blâmé par ses collègues pour son manque de formes. Le budget a été voté malgré le veto des socialistes. Je n'ai pas à conseiller aux camarades en activité les moyens à l'action, mais c'est à eux à obliger les compagnies à capituler.

Il se rallie à la proposition de Sauret, qui veut organiser en faveur des révoqués un bureau de placement.

Il propose en outre la rédaction d'une affiche faisant appel pour les emplois à tous ceux qui sont sympathiques à la cause des révoqués.

Bidegaray proteste.

Chaille signale des abus  
Chaille, à titre d'administrateur, raconte les démarches faites par des gouvernants, soit M. Dumont, soit M. Caillaux.

Il demande que les militants obscurs soient réintégrés les premiers avant ceux qui ont conduit le mouvement, que politiciens à Paris par chemin de fer et bateau. Mais l'adroit pilote n'aime pas prendre le train ; il préfère son monopole et d'autre part il craint toujours que ledit monopole soit soufflé par d'avancés ou par un vent contraire.

Aussi ce matin, avec le même Moran qui pilotait sans succès l'Anglet, les Védrines s'en alla à Hendon et après un voyage tranquille, sans incident, atterrit à Brighton.

Son intention première était de passer la Manche directement, entre Brighton et Dieppe. La ligne droite, on le sait, le chemin le plus court d'un point à un autre, seulement il y avait une difficulté que Védrines eut la sagesse de ne point affronter. Si la mer était calme et les vents propices, la brume troublait l'horizon et l'excellent homme-sauveur résolut, à l'état pas convié, de ne faire la traversée du « channel » que sur une distance plus courte où les chances de s'égarer fussent moins grandes.

Donc Védrines, au lieu de prendre la large, suivit à toute allure, à bonne hauteur, la côte anglaise vers le nord. Il reconnut Folkestone et décida, le paysage anglais lui paraissant monotone, de traverser la Manche en cet endroit et, suivant le trajet des paquebots Folkestone-Boulogne, de se diriger vers cette dernière ville.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

La traversée fut rapide et heureuse. Bientôt Védrines reconnut Boulogne qui, un instant, le tenta, mais il était invité à déjeuner à Dieppe et de crainte de trop s'attarder en cas d'arrivage, il fila au-dessus de la ville, et arriva à Dieppe par le chemin le plus direct.

pour leur distribuer en cas de besoin des secours efficaces. Pour cela, décideons une cotisation supplémentaire pour fournir des subsides aux victimes des Compagnies.

Créons un comité des révoqués, et, en second lieu, à moins d'avoir enregistré un accord préalable, il y a bien des chances pour que la conférence n'aboutisse à rien.

« Pour la réintégration :  
1. Faire la propagande nécessaire dans les régions électorales pour combattre tous les candidats qui sont hostiles aux réintégrations (les tournées de protestation étant faites autant que possible par les révoqués) ;  
2. Continuer l'agitation utile avec l'aide du groupe des députés socialistes.

En attendant les réintégrations,  
1. Constituer des bureaux de placement pour donner le plus vite possible des situations à nos camarades encore sans travail ;  
2. Etablir de suite une cotisation supplémentaire obligatoire pour secourir nos camarades.

Ces décisions sont prises d'accord avec la Fédération des Mécaniciens et Chauffeurs qui prend les mêmes décisions dans son organisme et désigne les moyens de justice et d'humanité que les groupes trouveront susceptibles de faire aboutir les réintégrations.

La lecture de cet ordre du jour soulève des manifestations en sens divers.

Les amis de l'Union demandent, notamment, de ne pas émettre de vote en l'absence des délégués siégeant dans les commissions.

Le Congrès décide de passer outre et le scrutin par appel nominal est ouvert.

Par 290 voix sur 350 et 40 abstentions, l'ordre du jour de Berlin est adopté.

Le Congrès passe ensuite à la discussion du rapport sur les comités de grève.

Chaille renouvelle les questions qu'il a posées hier.

Marchal déclare que Communay n'est venu au Congrès qu'après 6 heures et demie du soir. Il ajoute que les membres de ce comité présents au Congrès sont prêts à le supplier.

En ce qui concerne les décisions prises à l'unanimité par ce comité, Marchal déclare que, certainement tous les membres du comité n'ont pu signer les décisions prises, mais tous les ont approuvées.

Le Guennic demande que la discussion sur la grève ait eu lieu en présence de tous les congressistes ; or, de nombreux collègues siégeant dans les commissions, il conviendrait d'attendre qu'ils soient présents.

Lemoine appuie la proposition de Le Guennic. Il l'approuve, dit-il, d'attendre tous les camarades.

Le Congrès approuve cette proposition et la séance est suspendue à quatre heures et demie, en attendant le retour des commissaires.

Paris, 4 août. — On revient sur l'ordre du jour de Berlin et Le Guennic veut permettre à plusieurs délégués retenus à diverses commissions d'émettre leur vote.

Le Congrès a voté l'ordre du jour des révoqués tel qu'il est, contre 178.

Le résultat de ce vote définitif est accueilli par les applaudissements des réformistes et les huées des révolutionnaires.

Le Congrès aborde enfin la question de la grève.

Lemoine, secrétaire du premier Comité de grève, déclare que le Congrès, en abordant cette question, fait un très mauvais travail.

Il dit qu'il fera néanmoins une déclaration sous forme de rapport, sans dire certaines choses qui peuvent être attendues par une partie des congressistes.

« Echec aux révolutionnaires  
Le « salut fraternel » de Lemoine  
Lemoine ne possède aucune note, tout ayant été mis en lieu sûr, et il ajoute tout d'abord :

« Je me permets d'inviter à tous les saluts fraternels de France et de Navarre mon salut fraternel ; je blâme ce que vous avez fait contre eux. C'est indigne. »

Il continue en faisant connaître comment il fut nommé secrétaire du premier Comité de grève et parle des réunions que firent les membres du Comité, du travail préparatoire de la grève qu'il élaborait, notamment de la façon dont devaient être renseignés tous les groupes de révoqués.

Après le rapport, le Congrès du 31 juillet 1910, donnant pleins pouvoirs au Comité, de déclarer la grève et par là incidemment de la grève du groupe de Tergnier, à laquelle le Comité était opposé.

Lemoine déclare que la représentation des réseaux au Comité de grève n'était pas équitable. Il en fait retomber la responsabilité sur Bidegaray, qui l'avait imposée.

Lemoine dit ensuite que dès cette journée déjà de la conlation et de la considération continue à éplucher mes actes et ma vie. Bien mieux, loin de vous excuser d'une indiscretion inqualifiable et, en toutes cas, insupportable, vous prétendez avec cynisme que vous avez, pour la circonstance, des raisons. Eh bien ! ces raisons, j'exige que vous me les fassiez connaître.

« Votre exigence va se trouver pleinement satisfaite, dit à son tour Paulin Chiffard.

Et posant avec soin sa canne et son chapeau sur une chaise voisine pour avoir le geste plus libre, il continue :

« Je n'ai pas à revenir sur l'affaire à laquelle j'appartiens, car j'ai vu mes raisons. Vous la jugiez vous-même intéressante puisque vous aviez manifesté le désir de vous y associer.

« C'est que vous ne savez peut-être pas, et ce que je ne puis pas franchement vous expliquer, c'est que j'ai vu à plusieurs reprises la fille de la victime, de ce brave professeur dont la mort est toujours restée inexplicable que cet homme, qui avait eu courageusement son rôle à jouer, n'avait pas été récompensé et m'a permis d'affirmer qu'il y a eu assassinat, et que je recherche avec plus de patience et de ténacité que jamais le ou les assassins.

En effet, c'est intéressant, déclare Robert Demanille, que l'on perçoit de Paulin Chiffard puisse saisir sur ses traits la moultre trace d'émotion.

### L'ORDRE DU JOUR BARDIN

Ordre du jour de Bardin, au nom des révoqués.

« Le 22<sup>e</sup> congrès décide de poursuivre énergiquement la réintégration des camarades révoqués.

« Il décide d'employer les moyens suivants :  
1. Pour la réintégration :  
1. Faire la propagande nécessaire dans les régions électorales pour combattre tous les candidats qui sont hostiles aux réintégrations (les tournées de protestation étant faites autant que possible par les révoqués) ;  
2. Continuer l'agitation utile avec l'aide du groupe des députés socialistes.

En attendant les réintégrations,  
1. Constituer des bureaux de placement pour donner le plus vite possible des situations à nos camarades encore sans travail ;  
2. Etablir de suite une cotisation supplémentaire obligatoire pour secourir nos camarades.

Ces décisions sont prises d'accord avec la Fédération des Mécaniciens et Chauffeurs qui prend les mêmes décisions dans son organisme et désigne les moyens de justice et d'humanité que les groupes trouveront susceptibles de faire aboutir les réintégrations.

La lecture de cet ordre du jour soulève des manifestations en sens divers.

Les amis de l'Union demandent, notamment, de ne pas émettre de vote en l'absence des délégués siégeant dans les commissions.

Le Congrès décide de passer outre et le scrutin par appel nominal est ouvert.

Par 290 voix sur 350 et 40 abstentions, l'ordre du jour de Berlin est adopté.

Le Congrès passe ensuite à la discussion du rapport sur les comités de grève.

Chaille renouvelle les questions qu'il a posées hier.

Marchal déclare que Communay n'est venu au Congrès qu'après 6 heures et demie du soir. Il ajoute que les membres de ce comité présents au Congrès sont prêts à le supplier.

En ce qui concerne les décisions prises à l'unanimité par ce comité, Marchal déclare que, certainement tous les membres du comité n'ont pu signer les décisions prises, mais tous les ont approuvées.

Le Guennic demande que la discussion sur la grève ait eu lieu en présence de tous les congressistes ; or, de nombreux collègues siégeant dans les commissions, il conviendrait d'attendre qu'ils soient présents.

Lemoine appuie la proposition de Le Guennic. Il l'approuve, dit-il, d'attendre tous les camarades.

Le Congrès approuve cette proposition et la séance est suspendue à quatre heures et demie, en attendant le retour des commissaires.

Paris, 4 août. — On revient sur l'ordre du jour de Berlin et Le Guennic veut permettre à plusieurs délégués retenus à diverses commissions d'émettre leur vote.

Le Congrès a voté l'ordre du jour des révoqués tel qu'il est, contre 178.

Le résultat de ce vote définitif est accueilli par les applaudissements des réformistes et les huées des révolutionnaires.

Le Congrès aborde enfin la question de la grève.

Lemoine, secrétaire du premier Comité de grève, déclare que le Congrès, en abordant cette question, fait un très mauvais travail.

Il dit qu'il fera néanmoins une déclaration sous forme de rapport, sans dire certaines choses qui peuvent être attendues par une partie des congressistes.

« Echec aux révolutionnaires  
Le « salut fraternel » de Lemoine  
Lemoine ne possède aucune note, tout ayant été mis en lieu sûr, et il ajoute tout d'abord :

« Je me permets d'inviter à tous les saluts fraternels de France et de Navarre mon salut fraternel ; je blâme ce que vous avez fait contre eux. C'est indigne. »

Il continue en faisant connaître comment il fut nommé secrétaire du premier Comité de grève et parle des réunions que firent les membres du Comité, du travail préparatoire de la grève qu'il élaborait, notamment de la façon dont devaient être renseignés tous les groupes de révoqués.

Après le rapport, le Congrès du 31 juillet 1910, donnant pleins pouvoirs au Comité, de déclarer la grève et par là incidemment de la grève du groupe de Tergnier, à laquelle le Comité était opposé.

Lemoine déclare que la représentation des réseaux au Comité de grève n'était pas équitable. Il en fait retomber la responsabilité sur Bidegaray, qui l'avait imposée.

Lemoine dit ensuite que dès cette journée déjà de la conlation et de la considération continue à éplucher mes actes et ma vie. Bien mieux, loin de vous excuser d'une indiscretion inqualifiable et, en toutes cas, insupportable, vous prétendez avec cynisme que vous avez, pour la circonstance, des raisons. Eh bien ! ces raisons, j'exige que vous me les fassiez connaître.

« Votre exigence va se trouver pleinement satisfaite, dit à son tour Paulin Chiffard.

Et posant avec soin sa canne et son chapeau sur une chaise voisine pour avoir le geste plus libre, il continue :

« Je n'ai pas à revenir sur l'affaire à laquelle j'appartiens, car j'ai vu mes raisons. Vous la jugiez vous-même intéressante puisque vous aviez manifesté le désir de vous y associer.

« C'est que vous ne savez peut-être pas, et ce que je ne puis pas franchement vous expliquer, c'est que j'ai vu à plusieurs reprises la fille de la victime, de ce brave professeur dont la mort est toujours restée inexplicable que cet homme, qui avait eu courageusement son rôle à jouer, n'avait pas été récompensé et m'a permis d'affirmer qu'il y a eu assassinat, et que je recherche avec plus de patience et de ténacité que jamais le ou les assassins.

En effet, c'est intéressant, déclare Robert Demanille, que l'on perçoit de Paulin Chiffard puisse saisir sur ses traits la moultre trace d'émotion.

« C'est que vous ne savez peut-être pas, et ce que je ne puis pas franchement vous expliquer, c'est que j'ai vu à plusieurs reprises la fille de la victime, de ce brave professeur dont la mort est toujours restée inexplicable que cet homme, qui avait eu courageusement son rôle à jouer, n'avait pas été récompensé et m'a permis d'affirmer qu'il y a eu assassinat, et que je recherche avec plus de patience et de ténacité que jamais le ou les assassins.

En effet, c'est intéressant, déclare Robert Demanille, que l'on perçoit de Paulin Chiffard puisse saisir sur ses traits la moultre trace d'émotion.

« C'est que vous ne savez peut-être pas, et ce que je ne puis pas franchement vous expliquer, c'est que j'ai vu à plusieurs reprises la fille de la victime, de ce brave professeur dont la mort est toujours restée inexplicable que cet homme, qui avait eu courageusement son rôle à jouer, n'avait pas été récompensé et m'a permis d'affirmer qu'il y a eu assassinat, et que je recherche avec plus de patience et de ténacité que jamais le ou les assassins.

En effet, c'est intéressant, déclare Robert Demanille, que l'on perçoit de Paulin Chiffard puisse saisir sur ses traits la moultre trace d'émotion.

que furent les réunions tenues par le Comité de grève en vue de généraliser le mouvement, réunions au cours desquelles devaient être désignées les délégués chargés d'organiser la grève en province ; mais il avoue qu'il aurait fallu que ce mouvement ne fut démenti qu'à un délai de quarante-huit heures. Ce n'est que contrairement à ce que le mouvement plus tôt qu'il ne l'aurait fallu.

Lorsqu'on vint à arrêter, dit Lemoine, l'avis la conviction très ferme que nous-mêmes des victorieux ; c'est à ce moment qu'il signa l'ordre de grève générale rédigé par Pierre Renaudet et qui contresigna Toffin, après hésitation, toutefois.

Lorsqu'il fut constaté que le Comité de grève avait treize automobiles à sa disposition, Lemoine déclara qu'il ne se désistait pas de son projet d'arrêter les automobiles.

Parlant d'arrêter les automobiles, Lemoine déclare qu'il prit ses amis de ne pas se disperser, cette nouvelle pouvant être lancée dans un but intéressé.

C'est ainsi que les membres du Comité décidèrent de rester en partie au journal « Humanité », où, malgré lui, il avait été réfugié, alors que les bureaux de la C. G. T. étaient tout prêts à être mis à leur disposition.

En expliquant longuement ces faits, Lemoine cherche à justifier sa conduite de révolutionnaire en faisant peser toute la responsabilité de l'attitude du Comité sur les membres qui ne s'arrêtèrent pas à la direction du Parti socialiste.

Sur sa gestion financière,